

# Suppression du Roissy-Strasbourg

## Air France convoquée par un ministre

Bernard Cazeneuve, ministre en charge des Affaires européennes, a annoncé qu'il avait rendez-vous le 21 septembre prochain avec la direction de la compagnie aérienne française, pour évoquer la suppression par cette dernière de sa ligne Roissy CDG – Strasbourg.

Après des grèves au mois d'août, c'est au tour des politiques de se mêler de la décision d'Air France de supprimer ses quatre vols quotidiens entre Paris – Roissy et Strasbourg – Entzheim fin décembre. Répondant à l'interpellation des élus alsaciens, le ministre en charge des Affaires européennes a en effet annoncé qu'une rencontre était prévue avec la compagnie sur ce point.

Les édiles, qui ont été conviés à cette réunion, s'inquiètent de la décision d'Air France, qui prévoit de remplacer ses vols par la vente de billets TGV entre Strasbourg et Roissy afin de continuer à proposer son réseau international aux Alsaciens. Ils rappellent que l'aéroport de Strasbourg, siège du Parlement Européen, a vu cette année son trafic à la hausse pour la première fois depuis 2007. Or la ligne pour Roissy représente 18% de ce trafic.

Mais la ligne serait jugée non rentable par Air France, dont l'offre tarifaire est jusqu'à deux fois plus chère que celle de la SNCF, sans gain de temps notable. Rappelons par ailleurs que la compagnie de SkyTeam ne remet pas en cause les trois allers-retours quotidiens opérés depuis Orly. En vol propre ou au travers de ses filiales régionales Brit Air et Regional, Air France propose aussi à Strasbourg des liaisons vers Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse (plus Ajaccio, Biarritz, Calvi, Figari et Montpellier en haute saison), et vers Amsterdam, Rome et Vienne.